ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

ANNÉE 1950 N° 48

LE CHAMEAU TUNISIEN

THÈSE

POUR LE DOCTORAT VÉTÉRINAIRE

(DIPLOME D'UNIVERSITÉ)

Présentée et soutenue publiquement en Décembre 1950

devant la

Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie de Toulouse

PAR

MOHAMED EL FOURGI

né le 13 Décembre 1921, à Philippe-Thomas (Tunisie)

JURY
- Président : M. DELAS, Professeur à la Faculté de Médecine.
- Assesseurs : M. PONS, Directeur de l'Ecole Vétérinaire.
- Assesseurs : M. DARRASPEN, Professeur à l'Ecole Vétérinaire

TOULOUSE

IMPRIMERIE NAN-MESTRES

21, Rue d'Embarthe, 21

—

1950

M. EL FOURGI

Le Chameau Tunisien.

Imp. Nan-Mestres, Toulouse. Thèse Vétérinaire Toulouse N° 48, 1950, in-8°, 62 pag.

M. EL FOURGI

Le Chameau Tunisien.

Imp. Nan-Mestres, Toulouse. Thèse Vétérinaire Toulouse N° 48, 1950, in-8°, 62 pag.

M. EL FOURGI

Le Chameau Tunisien.

Imp. Nan-Mestres Toulouse. Thèse Vétérinaire Toulouse N° 48, 1950, in-8°, 62 pag.

M. EL FOURGI

Le Chameau Tunisien.

Imp. Nan-Mestres Toulouse. Thèse Vétérinaire Toulouse N° 48, 1950, in-8°, 62 pag.

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41548912_0062

ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

ANNÉE 1950 N° 48

LE CHAMEAU TUNISIEN

THÈSE

POUR LE DOCTORAT VÉTÉRINAIRE
(DIPLOME D'UNIVERSITÉ)

Présentée et soutenue publiquement en Décembre 1950
devant la
Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie de Toulouse

PAR

MOHAMED EL FOURGI
né le 13 Décembre 1921, à Philippe-Thomas (Tunisie)

JURY
Président : M. DELAS, Professeur à la Faculté de Médecine.
Assesseurs : M. PONS, Directeur de l'Ecole Vétérinaire.
M. DARRASPEN, Professeur à l'Ecole Vétérinaire.

TOULOUSE
IMPRIMERIE NAN-MESTRES
21, Rue d'Embarthe, 21
—
1950

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

PERSONNEL ENSEIGNANT

Directeur honoraire. . . . . MM. MARTIN.

Professeur honoraire. . . . . LECLAINCHE.
Directeur. . . . . PONS.

PROFESSEURS

Chimie et Pharmacie. . . . . GODFRAIN.
Anatomie. . . . . FLORENTIN.
Physiologie. . . . . BRUNAUD.
Anatomie Pathologique. — Inspection des viandes. . . . . LOMBARD.
Parasitologie. . . . . BRIZARD.
Médecine. . . . . DARRASPEN
Chirurgie. . . . . LASSERRE.
Pathologie du Bétail. . . . . BERTHELON.
Maladies Microbiennes. . . . . SAURAT.
Zootechnie. . . . . PONS.

AGRÉGÉS

Anatomie. . . . . BENOIT.
Médecine . . . . . FLORIO.
Chirurgie. . . . . PUGET.
Zootechnie. . . . . LADRAT.

CHEFS DE TRAVAUX

Pathologie du Bétail. . . . . TOURNUT.
Maladies Microbiennes . . . . . LAUTIÉ.
Physiologie . . . . . LABOUCHE.

COURS COMPLÉMENTAIRE

Pisciculture et maladies des Poissons. . . . . SECONDAT.

La Faculté et l'Ecole déclarent n'être pas responsables des opinions émises par les candidats (délibération de la Faculté, en date du 10 mai 1891, et du Conseil de l'Ecole, en date du 13 juin 1924).

R. UNIV. BIBLIOTHEEK LEIDEN

A LA MEMOIRE DE MA MERE

A MON PERE

A MA FIANCEE

A TOUS LES MIENS

A MES AMIS

A NOTRE PRÉSIDENT DE THÈSE :

MONSIEUR LE PROFESSEUR DELAS

de la Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie de Toulouse.

Qui nous fait le grand honneur d'accepter la présidence de notre jury de thèse.

A NOTRE JURY DE THESE

MONSIEUR LE PROFESSEUR PONS

Directeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Chevalier de la Légion d'Honneur

MONSIEUR LE PROFESSEUR DARRASPEN

de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Chevalier de la Légion d'Honneur

Hommages respectueux.

A TOUS NOS MAITRES

A tous ceux qui nous ont aidé dans l'élaboration
de ce modeste travail

INTRODUCTION

Parmi les quelques ouvrages traitant de la production animale en Tunisie, que nous avons parcourus durant notre séjour en France, pas un seul ne parle du chameau.

Pourtant celui qui visiterait notre pays à part le Nord, rencontrerait sur nos routes plus de chameaux que de bovins ou de chevaux par exemple.

Pour essayer de combler cette lacune, poussé peut-être par une sympathie pour cet animal qui contribua à rompre la monotonie de nos dimanches d'enfants, nous nous sommes proposé de faire une brève étude de son élevage en Tunisie.

Nous tenons à préciser d'abord que nous employons le mot chameau *pour désigner ce que l'on nomme communément* dromadaire *ou* chameau a une bosse.

Toutefois, pour ne pas faire double emploi avec les ouvrages ayant traité du chameau en général, nous nous bornerons à ne parler que de ce qui nous paraît intéresser le chameau de Tunisie en particulier.

HISTORIQUE

D'après les restes fossiles, mis à jour par le vétérinaire militaire Philippe-Thomas, le chameau existait en Afrique du Nord à l'époque quaternaire. Il en disparut par la suite et dut y être réimporté.

Aucun historien n'a mentionné le chameau, parmi les animaux habitant notre ancienne Berbérie. Aucun bas-relief lybien ne représentait de chameau. Il est certain que ce précieux animal était inconnu des Phéniciens et des Carthaginois. Les Romains, à leur arrivée en Africa n'eurent affaire qu'aux éléphants de Carthage, et à la cavalerie numide.

Par conséquent jusqu'au deuxième siècle de l'ère grégorienne, le chameau était totalement inconnu en Berbérie Orientale, notre Tunisie actuelle. Bien que les anciennes tribus nomades du Sahara et du Soudan élevaient depuis fort longtemps le chameau, rien ne prouve qu'elles en aient amené sur le littoral méditerranéen ; jadis la Tunisie, presque totalement couverte de forêts était très peu favorable au chameau ; et même actuellement ces races africaines s'acclimatent très mal chez nous.

D'autre part la traite des Noirs, razziés ou achetés au Soudan, se faisait par le Fezzan ; les esclaves étaient dirigés sur Leptis, non loin de Tripoli actuelle ; et tout laisse croire qu'ils traversaient le Sahara à pied, et les négriers à cheval, munis de grandes réserves d'eau, dans des outres attachées sous le ventre de leurs montures.

Il fallut attendre la fin du IIe siècle pour que le chameau foulât le sol tunisien ; l'empereur Septime Sévère, pour châtier et refouler les Berbères nomades des confins du Sahara, dut renforcer ses « limes » de la région des Chotts, en faisant appel à des mercenaires syriens du royaume de Palmyre, qui débarquèrent avec leurs chameaux. Par la suite il en importa de nouveaux pour rendre service à ses parents lybiens de Leptis et dans le but d'accroître leur commerce par caravanes avec le Soudan. Le chameau fut alors de plus en plus connu, tant et si bien que les nomades berbères, ennemis de Rome, l'adoptèrent eux aussi. Grâce à cet auxiliaire inespéré leurs conditions sociales s'améliorèrent ; leur commerce avec le centre de l'Afrique devint florissant, leurs rapports avec les tribus voisines beaucoup plus étroits. De ce fait les chameliers lybiens conscients de leur force nouvelle devenaient de plus en plus agressifs et profitaient de la moindre occasion pour remonter vers le Nord et troubler la paix des Vandales, puis des Bizantins.

Au VIIe siècle, les avants gardes arabes n'amenèrent que très peu de chameaux. Par la suite,

l'arrivée de cet animal si précieux se fit d'une façon continue quoique modérée, jusqu'au XI[e] siècle.

A la fin de ce XI[e] siècle, le Khalife Fatimide du Caire, pour se venger de son vassal Ziride de Kairouan, laissa déferler sur la verdoyante Ifrikya, les vagues dévastatrices des Béni-Hilal et Béni-Soulaïm, deux tribus turbulentes de nomades arabes cantonnés en Haute-Egypte.

Saccagée et brûlée la forêt de figuiers et d'oliviers fit place au désert, et ce fut le chameau qui, seul en profita.

LE MILIEU

La Tunisie forme à l'est du bloc nord-africain un petit pays allongé et étroit, présentant à la mer Méditerranée une double façade de plaines littorales.

Sa superficie est de 125.000 km. carrés dont presque le tiers est saharien.

Sa population totale ne dépasse guère trois millions et demi d'habitants.

La disposition de son relief résulte de l'interférence de deux forces de sens contraires : la poussée de l'Atlas, modérée par la résistance du socle saharien, c'est ce qui permit aux influences sahariennes de remonter vers le nord.

Les Hauts-Plateaux :

Conséquence directe de la poussée de l'Atlas, le relief de la Tunisie, montagneux vers l'Ouest (1.000 à 1.500 mètres) diminue d'altitude régulièrement vers l'est et le sud.

Les forêts du nord, laisseront place à mesure que l'altitude décroît à des pins d'Alep, puis vers le sud et le sud-est, à une brousse de genévriers, des romarins, puis à l'alfa des steppes de Gamou-

da, pays de semi nomades qui vit fleurir plusieurs colonies romaines, grâce à la richesse de son sous-sol en eau.

Au nord, pays de gros herbages, de céréales, les emblavures modernes à chaque saison, gagnent du terrain sur l'armoise et le jujubier. La pluviométrie quoique suffisante n'est pas toujours bien répartie (76 jours par an).

A l'est, on se rapproche du littoral et ces basses terres se prêtent à merveille à l'arboriculture : oliviers, amendiers autour de Kairouan, gagnent du terrain sur les céréales et l'alfa. Le figuier de barbarie en abondance complète heureusement l'alimentation de l'homme et de son chameau.

Le Littoral :

Le Sahel, pays des grandes villes, où se tasse la moitié de la population totale, est bien arrosé (45 à 65 jours de pluie par an). Le climat, méditerranéen, sans trop d'humidité, est idéal pour la culture de la vigne, des agrumes, des oliviers et même des céréales. Le chameau y joue souvent un rôle de premier ordre comme tractionneur.

Le Sud :

De caractère présaharien, le sud du pays est plutôt aride, désertique, le relief est caractérisé par la présence de plateaux pierreux dénudés : les Hamadas, ou sablonneux : les Ergs.

La pluviosité est nettement insuffisante, les

oueds sont intermittents ; le sirocco au début de l'été est un grand fléau pour les céréales. Dans les cuvettes à puits artésiens, sur les rives des Chotts, une population de vieille civilisation cultive le palmier dattier. A l'Est une vague influence de la mer permet la culture de l'olivier et des céréales toujours en dry farming.

Sur les reliefs de Matmata pays des Throglodites, exposé aux vents d'est, la pluviométrie suffit pour la culture des céréales et quelques arbres fruitiers.

LE CLIMAT ET LA FLORE

Le climat est tempéré comme pour tous les pays méditerranéens ; l'hiver est doux, humide, l'été chaud avec le sirocco sec et brûlant.

La pluviométrie est capricieuse, la moyenne annuelle varie de 200 à 400 millimètres, l'hydrographie est embryonnaire, les écarts de température très marqués : « Le bonheur, ou le malheur des gens dépend de quelques dizaines de millimètres d'eau ». (Despois).

La flore est « salée » ; la culture dans beaucoup de régions est intermittente ; pour les prairies on laisse faire la nature, la production de fourrages est très rare. L'hiver est l'époque de l'année où l'herbe est la plus abondante ; l'été, le chameau se contentera de feuilles et de tiges d'arbres, de raquettes de figuier de Barbarie, de chaumes et de la maigre végétation des steppes.

ETHNOLOGIE

I. - Chameau du Sahel.

Aire géographique :

Tout le littoral est du pays : bande qui va du Cap Bon au Sud de Sfax, avec une largeur d'une quarantaine de kilomètres.

Caractéristiques :

C'est le seul chameau qui soit typiquement tunisien très peu mélangé aux races étrangères et meilleur représentant de ce que le Commandant Cauvet nomme « le type arabe ou asiatique ».

Il est bréviligne, bien établi en général. Avec une ossature forte, il est bien musclé, trapu, vigoureux. Ses membres sont plutôt courts, sans finesse, le pied relativement large, le ventre développé, le garrot plongeant en avant. Ses allures très lentes accusent un peu de lourdeur. Sa taille au garrot oscille entre 1 m. 60 et 1 m. 70, son poids entre 350 et 400 kgs. Son pelage généralement fauve, plus clair vers le sud, est mi-long, quelquefois ras.

Aptitudes :

Dressé surtout pour le trait il est utilisé éventuellement pour le bât. Ses usages comme tractionneur sont multiples et variables comme nous le verrons ultérieurement : labour, charrette, puisage d'eau.

Genre de vie :

C'est un chameau sédentaire, et son genre de vie varie peu de celui des autres bêtes de travail. Il travaille toute l'année et est l'objet de grande sollicitude de la part de son maître ; son élevage est limité au domaine où il est né ; il ne connaît presque pas le pâturage et si on le laisse au vert, c'est toujours dans un espace très réduit ne dépassant pas la propriété. Sa vie ainsi que celle de son maître est liée à la culture de l'olivier et à la production de l'huile. Ainsi le chameau du Sahel est moins rustique que celui des autres régions, et réclame beaucoup plus de soins. Il ne connaît pas la privation ; son alimentation un peu spéciale, comprend une ration substantielle et régulière à base de déchets d'olives et de grains. L'eau ne lui manque jamais.

II. - Le chameau des hauts plateaux.

Aire Géographique :

Il pâture dans les steppes du centre de la Tunisie au nord du 34° parallèle de l'hémisphère nord et à l'ouest du 10° degré de longitude est de Grenwich.

Caractéristiques :

C'est le type de chameau de bât ; en général peu différent de celui du Sahel, il est croisé au chameau des Hauts-Plateaux Algériens vers l'ouest, et au chameau du Sud aux confins du Sahara. Il est médioligne au modèle défectueux au centre du pays. Il manque d'étoffe et de vigueur, accuse le lymphatisme. Il est plus petit que celui du Sahel, et comme ce dernier, sa taille augmente à mesure que l'on va vers le Sud. Quoique insuffisamment charpenté il est très sobre et très rustique.

Aptitudes :

On l'utilise surtout pour le bât en petites caravanes à rayon d'action restreint ou pour le ravitaillement des petites agglomérations de nomades : les Douars, et des bergers isolés avec leurs troupeaux de moutons. Dans la région de Kairouan et au nord on l'utilise souvent pour le trait.

Genre de vie :

Le cheptel est formé de plusieurs variétés élevées par des tribus de nomades, de semi-nomades, ou même de citadins du sud au nord du pays et dont elles portent le nom.

Dans la basse steppe plus au sud, le chameau vit libre autour des Douars, ou pâture avec le mouton sur de vastes parcours d'alfa. Son élevage est très négligé et faute de pâturages il transhume avec la tente de son pauvre maître dont le sort n'est guère meilleur.

Dans la haute steppe au nord et à l'ouest le sol est plus clément. Le nomadisme est rare et on prend plus soin des animaux. Au printemps le chameau pâture librement en dehors des heures de travail ; en été il broute les chaumes et l'alfa ; en hiver il ne quitte pas le village et reçoit un supplément de ration.

Variétés :

1. - *Chameau de Drid :*

C'est le chameau qui est remonté le plus vers le nord du pays, aussi est-il de petite taille 1 m. 60 à peine ; il est très vigoureux, résistant au froid grâce à son pelage bien fourni, mais il supporte mal la faim et la soif. Seul le mâle est utilisé pour le bât et le trait, la femelle ne travaille presque jamais.

2. - *Chameau des Hamamma :*

C'est le moins beau de tous, il est un peu plus grand que les précédents, mais son format varie beaucoup avec les pâturages. Très rustique, il passe toute sa vie dehors en transhumance avec les troupeaux de moutons.

3. - *Chameau des Béni-Zid :*

Son format plus important et sa robe plus claire indiquent son croisement avec le chameau du sud. Le poil est ras et la peau d'une finesse remarquable ; c'est un animal très recherché qui malheureusement perd de ses qualités, s'il vit sur un terrain où la flore n'est pas salée.

III. - Le chameau du Sud.

Aire géographique :

On le rencontre dans toute la partie de la Tunisie située au Sud du 34° parallèle y comprise l'île de Djerba.

Caractéristiques :

L'influence du « type africain » se fait largement sentir sur le cheptel du sud ; croisement avec le chameau des Châamba et de Souf du côté de la frontière algérienne, et avec le chameau de Tripolitaine à l'extrême sud. De cela résulte le type le plus beau de notre pays, mais il n'a de tunisien que le nom.

Le chameau du sud est médioligne, bien établi, bien charpenté et bien musclé. Il est de grand format, haut sur pattes, élancé, doué de beaucoup de vigueur et d'endurance. Il se distingue en plus de cela par un garrot beaucoup moins tombant en avant que les autres types du pays, un cou long, svelte, bien dégagé à sa base, et l'arrière train mieux conformé. Sa taille au garrot peut atteindre 1 m. 90, son poids 500 à 600 kgs, la robe est généralement claire d'un gris dit blanc, mais à l'ouest il n'est pas rare de rencontrer l'inverse, c'est-à-dire des animaux de robe plus foncée, à tonalité fauve brunâtre. Le poil est ras luisant, la peau très fine.

Aptitudes :

Il est remarquable pour le bât à allure vive, bien habitué à franchir les hautes dunes sablonneuses des Ergs. On l'utilise souvent pour le trait chez les tribus sédentaires. Si son garrot est bien horizontal on le destine accessoirement à la selle.

Genre de vie :

Comme toujours la vie du chameau est calquée sur celle de son maître. Chez les tribus sédentaires de l'est il pâture le jour aux environs et rentre le soir au village. S'il fournit du travail on le gratifie souvent d'une ration complémentaire. Ces chameaux sont peu rustiques et dépérissent rapidement s'ils quittent la région. Ceux des tribus nomades sont par contre très résistants et vivent toute l'année dehors, soit au pâturage, soit en transhumance ou en caravane. L'hiver ils vont pâturer au Sahara où la flore est salée ; l'été ils remontent vers le nord dans les basses-terres où la flore est fâde. C'est dans le sud de la Tunisie seulement que l'on rencontre encore les gros élevages de chameaux qui ne sont destinés qu'à la reproduction.

Variétés :

1. - *Chameau des Gherib :*

On le rencontre chez les tribus de même nom à l'ouest des Chotts, et aux oasis du Djerid : c'est un métis fixé peu différent du chameau algérien des Chaâmba du Souf dont il dérive par croisement.

2. - *Chameau des Mérazigue :*

Il a beaucoup de caractères communs avec le précédent. C'est un croisement avec le chameau de Chaâmba du Grand Erg occidental, du Souf et des Gherib. Il peuple les pâturages au sud-est des chotts autour de Nefzaoua.

3. - *Chameau des Ouerghemma :*

C'est un croisement des variétés précédentes avec les chameaux tripolitains.

IV. - Chameau de Djerba.

Origine :

Le Commandant Cauvet, dans son ouvrage incomparable « Le Chameau », avait cru que le chameau de l'île de Djerba était un vestige du type africain vivant sur notre sol depuis l'ère quaternaire. Ainsi isolé dans son île, cet animal n'aurait subi qu'une légère influence du type asiatique des Arabes et aurait gardé tous les traits de ses ancêtres surtout une grande taille, un format imposant et une robe très claire. Naturellement la supposition est séduisante, mais notre avis est bien différent ; le Commandant a été purement et simplement induit en erreur par une information de l'Administration qui est toujours mal renseignée elle-même. Si telle était la réalité le chameau de Djerba serait d'un format plutôt réduit comme toutes les races animales des îles, or ce n'est pas le cas et bien loin de là. D'autre part les Djerbiens

eux-mêmes vous diront que leur île n'est pas un pays naisseur, qu'ils ne possèdent presque pas de chamelles, peu appréciées pour le travail, et qu'ils achètent toujours leurs animaux sur le continent chez les Mérazigue, les Ouerghemma ou les caravaniers Chaâmba et Soufi.

Caractéristiques :

Le chameau de Djerba ressemble à toutes les variétés du Sud, avec cette particularité d'avoir une robe très claire et un format imposant. Ses qualités remarquables sont dues à une bonne dose de sang africain, cela est indéniable, mais surtout aux soins continus d'un éleveur prévoyant, travailleur infatigable, et commerçant incomparable qui n'échange ses deniers que contre une marchandise de première qualité.

Genre de vie :

Il ne quitte presque jamais la propriété où il travaille toute l'année à tirer la charrue, la charrette, le « dalou » des puits, ou comme animal de bât pour le transport des poteries en particulier. Il bénéficie d'une ration très abondante et variée à base d'orge, de lentilles concassées, de tourteaux d'olives (déchets d'huilerie) d'herbe, de racines, de palettes de figuier de Barbarie hachées.

ELEVAGE

L'élevage du chameau se fait en Tunisie sous deux modes principaux ; cela dépend de la région et surtout du genre de vie de l'éleveur ; chez les citadins du Sahel, de Djerba par exemple, le chameau vit exactement comme tous les autres animaux de travail. Chez les nomades, il y a souvent un troupeau qui vit tout le temps dehors, sous la garde d'un jeune berger robuste, et qui est réservé à la production des jeunes ; le troupeau qui doit produire du travail pâture aux heures de repos, non loin de l'agglomération et rentre le soir pour avoir un supplément de ration quelquefois. et passer la nuit près de l'habitation du maître.

Production

Pour les camélidés d'Afrique du Nord la période du rût va de novembre à la fin mars et quelquefois fin avril.

Nous savons que dans un troupeau de chameaux, c'est toujours le mâle le plus robuste qui écarte les jeunes et ceux qui sont moins forts que lui. Les bergers ont toujours soin d'éviter la rencontre de deux mâles de forces égales dans un même troupeau.

Appareillement :

Le mâle : on donne la préférence au plus robuste, au mieux conformé, celui dont la taille est la plus élevée en général. Un bon reproducteur doit être âgé de 6 à 12 ans ; son cou doit être long, bien musclé, son poitrail large, ses callosités nettes et saillantes, son œil grand, son regard hardi, sa robe uniforme. Il doit avoir fait ses preuves de raceur, de bon porteur. On recherche également sa grande résistance et surtout sa docilité. On écarte systématiquement tout mâle, même doué de qualités remarquables s'il est méchant, rétif, dangereux.

La femelle : elle doit être bien conformée, distinguée, sans défaut grave et âgée de 7 à 15 ans environ.

On a toujours soin de la choisir de taille un peu plus élevée que le mâle. Le bédouin n'ignore pas que le jeune hérite de la conformation de la mère et du caractère du père.

Le rût :

La femelle : La chamelle est en chaleur une semaine sur deux, donc son cycle œstral serait de 15 jours. La nullipare accepte le mâle pour la première fois à l'âge de 4 ans : on remarquera qu'elle recherche sa compagnie, ne le quitte plus, se frotte à lui, va s'accroupir à ses côtés. Sa vulve se tuméfie et laisse couler une toute petite quantité de sérosité.

Le mâle : Le chameau est adulte à 5 ans ; à l'époque du rût, son caractère est complètement transformé. Il devient méchant, agressif et même dangereux ; rancunier et jaloux plus que jamais, il cesse de manger et refuse de travailler. Son voile du palais se tuméfie, déborde par les commissures des lèvres ; il grince des dents, écume, harcèle les femelles et défend son « harem » contre tout autre mâle jusqu'à la mort. Au pâturage, on lui entrave un bipède latéral, et le soir quand le troupeau rentre au village, on lui présente une femelle. Au cours d'une saison il en couvrira 30 à 50, et beaucoup plus si l'homme n'intervenait pas.

Au sahel, à l'île de Djerba où les animaux sont bien entretenus et très vigoureux, ils deviennent souvent très dangereux. Comme en général on n'a pas de femelles à leur présenter on s'ingénie à les calmer et surtout à les faire travailler ; on use de douceur, de flatterie même ou bien de force, mais on préfère ne pas avoir recours à la castration.

A Djerba on perce la cloison nasale et on y place un anneau auquel on noue une corde : c'est un moyen de contention radical.

Au Sahel, on a recours à la douceur, à cet ascendant qu'a l'homme sur son animal ; si le chameau est dangereux on le vend pour la boucherie. rie.

A Kairouan on met à profit l'esprit combattif

des mâles en rût, sachant qu'à l'issue du combat, le vaincu se calmera irrémédiablement.

Les combats de chameaux sont d'ailleurs fort goûtés du public, et donnent lieu à de grandes réjouissances où le pari mutuel n'est pas inconnu. Toutefois on prend soin de museler les champions pour limiter les dégâts. Si, mis face à face, quelquefois ils ne se montrent pas très disposés à se battre, on dispose d'un moyen radical pour leur faire changer d'avis : on n'aura qu'à approcher une femelle en chaleur. Aussitôt les prétendants écument de fureur et de jalousie, s'observent un instant en grinçant des dents, puis se jettent farouchement l'un contre l'autre, la tête au ras du sol, menaçante, le cou tendu, l'œil hagard. Comme ils ne peuvent se servir de leurs dents, ils se bousculent, se font des crocs en jambe et emploient tous les moyens pour faire tomber l'adversaire. Si l'un des deux « va au tapis », l'autre ne manquera pas de se laisser tomber dessus et d'essayer de l'écraser sous son poids. Afin de sauver la vie du vaincu, on écartera son rival à coups de bâtons : le premier se relèvera penaud et s'éloignera à toutes jambes ; le second, encore bouillant de fureur, ira présenter ses hommages à celle pour laquelle il a risqué sa vie ; si le combat a été particulièrement dur, il se traînera sur les genoux, plutôt que de manquer aux règles de la galanterie cameline.

La monte :

L'accouplement est libre si les partenaires ont

déjà produit ; il se fait « à la main » si le mâle est jeune, ou maladroit : le berger guidera le membre en le tenant par le fourreau, car les souillures pourraient causer des inflammations diverses. Pour éviter les accidents dûs à la brutalité du mâle envers une femelle indocile, on fera accroupir devant lui la chamelle la mieux disposée ce jour-là ; si on a affaire à une nullipare craintive, on la mettra en confiance, on la fera accroupir, et on l'entravera devant le chameau. Celui-ci pour la couvrir prend une attitude de sphinx : il s'assied sur ses postérieurs, et se maintient par ses antérieurs allongés le long des flancs de la femelle. Quand il s'installe, il y a lieu, souvent, de l'aider à se maintenir en place, étant donné que son équilibre est peu stable, et que la copulation dure plus d'un quart d'heure.

Un seul accouplement est insuffisant en général ; la femelle couverte évitera le mâle la semaine suivante, sans trop s'en éloigner ; si elle est fécondée, elle ne le recherchera plus, et à son approche, elle ne s'accroupira pas, mais se contentera de relever la queue ; le chameau la flairera et s'éloignera ; si elle n'est pas fécondée, les chaleurs reviendront une semaine après le coït.

La gestation est de 12 mois ; en général les chamelles destinées à la reproduction ne travaillent pas. Mais si les conditions sociales du propriétaire l'obligent à faire travailler les gestantes, il prendra soin d'éviter le surmenage, les longues étapes, car l'avortement n'est pas rare.

La mise bas :

Au terme de la gestation, la chamelle s'éloignera du troupeau, s'isole et reste souvent accroupie. La mise bas se fait en général sans grandes difficultés, à tel point que souvent dans les grands effectifs, le berger n'a pas le temps d'intervenir. Après l'expulsion du chamelon, la mère se relève pour lécher son produit : ainsi se sectionne le cordon ombilical. Un berger averti et qui surveille bien ses chamelles n'intervient jamais avant l'expulsion sauf si le travail traîne depuis longtemps. A la naissance il aide le chamelon à se relever et à se diriger vers la mamelle maternelle ; quelquefois le délivre est expulsé en même temps que le fœtus et il y a lieu d'en débarrasser le chamelon afin d'éviter qu'il ne s'asphyxie ; d'ailleurs la mère s'en charge chaque fois qu'elle est seule et c'est le cas le plus fréquent. Il arrive que la parturiante n'a pas de lait ce jour-là ; les bédouins, suivant les régions, gâvent la chamelle avec des grains trempés et tièdes, lui donnent du lait tiède ou même des œufs frais : ils obtiennent ainsi de bons résultats.

Le jeune :

Le nouveau-né demande peu de soins ; mais il est très sensible au froid humide, comme il naît le plus souvent l'hiver, il faut penser à le couvrir ; si la mère fait partie d'une caravane en marche on lui charge son produit sur le dos ; sinon le chamelon est laissé libre avec elle ; dès sa nais-

sance il sait s'accroupir et prendre les différentes allures.

L'allaitement est libre et dure un an également, le jeune tette en principe tant qu'il désire ; mais pour ne pas agacer la mère on lui couvre la mamelle d'un filet. Le sevrage se fait graduellement à l'âge de un an environ ; la chamelle n'est à nouveau en chaleur que la saison suivante et son lait se raréfie petit à petit ; alors le jeune complétera sa ration en broutant comme sa mère. Si celle-ci est saillie et fécondée elle repoussera d'elle-même son chamelon, sinon on lui enduira la mamelle d'assa fetida et le jeune n'y touchera plus.

Il est de coutume de tondre les nouveaux-nés, vers l'âge de 3 à 4 mois, car à la belle saison a lieu leur première mue.

Dans un élevage, le jeune ne s'éloigne que très peu de sa mère jusqu'à l'âge de 4 ans environ ; c'est à partir de cet âge que commence le dressage proprement dit.

Détermination de l'age

Nous n'avons pas la prétention de faire mieux que Lesbre, nous n'avons eu recours qu'à sa méthode, sans commettre d'erreurs graves malgré notre inexpérience. Nous nous bornerons donc à relater la méthode de nos chameliers, qui sur ce chapitre, sont un peu plus simplistes, mais ils comptent beaucoup sur ce coup d'œil que nous

n'avons pas encore. Pour déterminer l'âge de leurs chameaux, ils allient aux signes dentaires des signes accessoires ; et à chaque année d'âge, les sujets sont gratifiés d'un substantif nouveau. Ainsi l'on vous dira que :

— à un an : le Haouar tette encore sa mère

— à 2 ans : l'Ibn Makhad tette et complète sa ration en broutant.

— à 3 ans : l'Ibn Laboun ne tette plus, mais ne quitte pas encore sa mère.

— à 4 ans : le Hig a son format d'adulte, la femelle commence à rechercher le mâle.

— à 5 ans : le Jedaâ perd ses dents de lait.

— à 6 ans : le Théni a 2 dents (d'adulte) à sa mâchoire inférieure.

— à 7 ans : le Rebaâ en a 4.

— à 8 ans : le Sedassi en a 6.

— à 9 ans : le Garaâ a 2 crochets à la mâchoire supérieure.

— à partir de 10 ans : l'âge est déterminé approximativement par le degré d'usure des dents.

Le chameau est hors d'âge, si ses dents sont transformées en chicots, ou s'il bave continuellement. Sa vie moyenne est de 20 ans, mais il peut dépasser la trentaine.

Dressage

Dès son jeune âge le chamelon est habitué au contact de l'homme, aux différentes manipulations ; on le familiarise en présence de sa mère, avec tout ce qui pourrait lui faire peur, on lui apprend graduellement à obéir à la voix pour se lever, s'accroupir, à marcher au milieu de la caravane sans déranger ses congénères, pour ne pas causer de débâcle. Le dressage est en général facile, si on évite la brutalité, grâce à la présence de la mère ; le jeune chameau se laisse plus facilement entraver en même temps que sa mère. Tous les chameaux de travail sont dressés pour le bât avant tout. Ce n'est que vers 5 ans que commence la spécialisation pour le trait par exemple. La douceur et la patience sont indispensables comme dans le dressage des autres animaux, seulement le mâle qui atteint l'âge adulte peut perdre ses bonnes habitudes, lors de la crise qu'il traverse en entrant en rût pour la première fois ; pour y remédier et prévenir les récidives fâcheuses, les chameliers des Hauts-Plateaux mettent à profit le réflexe conditionné cher à Pawlow ; on bande les yeux du patient, on l'entrave des quatre membres, accroupi, et pendant que son maître le sermonne à haute voix, trois ou quatre compères munis de solides gourdins, lui administrent une bastonnade dont il se souviendra chaque fois que les ordres du maître changent de ton.

La castration du chameau est beaucoup moins répandue chez nous qu'en Algérie ; les tribus Ghé-

rib au Sud-Ouest du pays, la pratiquent quelquefois sur les animaux âgés de 5 à 6 ans, rarement plus tôt : on fait accroupir le patient, on lui entrave séparément les quatre membres, souvent on lui bande les yeux, puis on le couche sur le côté ; on insère extérieurement les deux cordons ensemble, dans une sorte de casseaux, on incise les enveloppes, on retire un des testicules dont on sectionne le cordon à l'aide d'un couteau chauffé au rouge ; le second testicule est sectionné de la même façon et les plaies sont bourrées d'un mélange de soufre et de sel de cuisine ; on termine l'opération en appliquant sur chaque cuisse trois raies horizontales au fer rouge. Les complications sont exceptionnelles, malgré le peu d'asepsie, et l'œdème post-opératoire inexistant.

Alimentation

Le chameau est réputé pour sa sobriété et son pouvoir d'abstinence incomparable. Il se contente de végétation la plus grossière, voire ligneuse, dont l'âne même ne voudrait pas.

Au pâturage :

Dans les grands élevages, au sud et au centre du pays le chameau est laissé libre au pâturage et ne reçoit aucune alimentation supplémentaire sauf si la végétation est nettement insuffisante, ou s'il travaille ; au cours des étés secs il mange les feuilles des arbres, les branches et même des os. Un troupeau de chameaux passe sa vie à la re-

cherche de pâturages nouveaux et de points d'eau : selon la saison il est indispensable de trouver une végétation appropriée. L'hiver on recherche une flore « salée » propice à l'engraissement et à la production du lait : plantes aromatiques telles que l'armoise ou les différentes salsolacées. L'été on préfère les graminées râfraichissantes des basses terres.

En strabulation :

En dehors des heures de travail, le chameau pâture à son aise dans la propriété ou autour de l'habitation. Les citadins présentent quotidiennement à leurs chameaux une ration bien étudiée et plus que suffisante : « une ration de force » qui varie avec la région ; on s'accorde pour qu'elle soit deux à trois fois celle du cheval, c'est-à-dire 40 à 50 kg. au total.

Au sud, elle est à base de noyaux de dattes trempés, de dattes de dernière qualité, d'orge, et de dix à quinze kilogs de poids environ ; l'alimentation de lest est formée de paille, d'herbe, de luzerne, ou quelquefois de feuilles d'arbres.

Au Sahel et à Djerba la ration est à base de déchets d'huileries, sorte de tourteaux d'olives, de graines sèches, de palettes de figuiers de Barbarie hachées.

Partout le sel semble être indispensable à l'alimentation du chameau.

Le gavage se pratique au sud-ouest chez les

Gherib pour les animaux qui font de longues étapes ; on laisse tremper des noyaux de dattes pendant 2 à 3 jours ; le chameau étant accroupi et entravé, on lui saisit solidement la lèvre supérieure avec une main et avec l'autre on laisse tomber les noyaux par poignées au fond de la bouche dès qu'il l'ouvre pour se plaindre. Sa mâchoire inférieure étant libre ainsi que la langue, le chameau avale tout sans difficulté.

Abreuvement :

Les camélidés sont réputés pour leur grande résistance à la soif ; cela est un peu vrai, mais la saison et surtout la richesse des aliments en eau ont une influence capitale sur le mode d'abreuvement.

Au pâturage, un chameau qui ne travaille pas ou peu, boit un jour sur deux l'été ; il peut résister une semaine environ sans boire ; il se passe complètement de boisson l'automne et l'hiver ; il ne boira pour la première fois qu'au début du printemps. Si l'année a été pluvieuse et l'herbe abondante il attendra jusqu'au début de l'été.

Le chameau des citadins est par contre habitué à boire tous les jours et en toutes saisons, il lui faut 15 à 20 litres par jour environ.

Entretien :

Le chameau n'exige aucune hygiène spéciale ; celui des nomades vit en plein air toute l'année et ne coûte rien à son maître. Les villageois construi-

sent un petit abri pour leurs chameaux, qui sont moins rustiques, mais la litière est toujours rudimentaire, un peu de paille et le plus souvent du sable.

Le pansage est exceptionnel ; on tond les animaux une fois par an au printemps pour la récolte des poils.

EXPLOITATION

I. - Chameau de bat

Choix :

En principe tous les camélidés sont bons pour le bât ; le choix n'entre en ligne de compte que lorsqu'on sélectionne des animaux pour des étapes longues ou des charges spéciales, ou tout simplement pour l'achat d'un chameau. On recherchera une poitrine large, profonde et bien descendue, un ventre bien rebondi sans exagération, une bosse nette, fournie, exempte de plaies et de cicatrices, des membres solides, des pieds larges avec une ossature compacte, un œil vif bien ouvert, une oreille bien dressée, un cou long bien musclé. La taille est sans grande importance, mais la docilité est primordiale.

Harnachement :

Le bât : est formé de deux pièces principales : une matelassure en fer à cheval longue de 2 mètres environ, fait le tour de la bosse et s'ouvre en avant : elle est faite de toile de vieux sacs et bourrée de paille ou de bourre de palmier ; sur la partie antérieure de ses deux branches libres repose une sorte de sellette rudimentaire en bois durci ;

le tout est rendu solidaire au corps par deux cordes jouant le rôle de sangles, dont l'une fait le tour de la poitrine en arrière de la callosité sternale et l'autre, le tour du ventre en longeant les flancs et en passant en avant du fourreau. Au Sahel et à Djerba un carapaçon en alfa double la matelassure sous le bât et protège la bosse et la ligne du dessus de l'animal.

Le licol est peu utilisé ; si l'animal n'est pas discipliné on l'attache par un simple collier au bât d'un chameau plus âgé, sa mère le plus souvent. Pour être complet le harnachement doit comprendre quelques cordes et surtout une ou deux entraves.

Charge :

Le chargement typique de nos chameaux est une paire de sacs pendant le long des flancs. Au Sahel on transporte les olives dans un bissac d'alfa tressée ; la laine, la paille, par exemple sont chargées dans de grands filets en forme de nacelle placée transversalement. Tout peut trouver place sur le dos du chameau, on peut y arrimer des caisses, des tonneaux. L'homme même peut prendre place en arrière de la bosse sur la boucle que fait la matelassure ; pour les grandes étapes ou les déplacements d'apparat les femmes sont confortablement installées dans un palanquin à deux sièges soutenus de chaque côté par un demi-cercle de bois pour éviter l'écartellement ; le tout est recouvert de tentures multicolores.

La charge moyenne du chameau est de deux cents kilogs pour les longues étapes ; il peut faire ainsi 40 à 50 kilomètres par jour à la moyenne de 4 à 5 km. heure.

II. - Chameau de trait

Il n'y a pas de type spécial de chameau de trait, mais un chameau de bât ordinaire peut être facilement dressé à cette occasion. On a toujours intérêt à s'adresser à des animaux jeunes qu'on familiarise avec ce travail spécial et un harnachement nouveau. On l'attellera avec un congénère dressé et quand il s'habituera à marcher en ligne droite, à répondre aux mouvements de la bride et surtout à ne pas s'agenouiller quand il est attelé on pourra le faire travailler seul.

Harnachement :

L'attelage, quoique fort simple, primitif, est bien conçu pour cet animal ; il est fait d'alfa ou de laine tressée. Le « collier » est remplacé par une large sangle passant au-dessus de la base du cou, en avant du garrot ; le « bras de dessus » et « la croupière » sont remplacés par une autre sangle passant en arrière de la bosse ; ces deux sangles se solidarisent avec la « sous-ventrière » qui passe en arrière de la callosité sternale, par un anneau métallique vers le plat de la côte en regard de la pointe du coude. La sangle antérieure est consolidée par une sorte de martingale qui la lie

à la « sous-ventrière » en formant un 8 entre la base du cou et la callosité sternale. La « dossière » n'existe que dans l'attelage de charrette pour soutenir les brancards. Pour le chameau de trait le licol est de règle ; l'anneau nasal est utilisé pour les animaux peu dociles, il est peu répandu.

L'attelage est variable ; le plus commun est la charrette et la charrue ; le chameau est utilisé pour faire tourner les norias pour puiser de l'eau, moudre le grain, presser les olives des huileries ou pour tirer le « dalou », système typiquement tunisien pour le puisage à grande profondeur ; au dessus de la margelle du puits on installe une poulie en bois allongée en rouleau ; celle-ci soutient deux cordes au bout desquelles pend le « dalou » sorte d'entonnoir en peau de chameau ; ce dalou relâché au fond du puits s'emplit par ses deux ouvertures ; quand on tire, une des deux cordes relève la partie effilée au même niveau que la partie évasée et l'eau est retenue d'après le principe des vases communiquants ; la fin de la course ascendante, le dalou est relâché de nouveau sur la margelle du puits ; l'eau coule par l'ouverture inférieure qui retombe en face d'un petit bassin d'où part une rigole d'arrosage. Le chameau est naturellement installé en face de la poulie sur une piste descendante dont la longueur est un peu supérieure à la profondeur du puits ; ainsi le chameau et le dalou arrivent en même temps à la fin de leur course. Au début du dressage un homme conduit l'animal ; non seulement ce dernier s'a-

dapte vite à cet éternel va-et-vient, mais il s'habitue à s'arrêter dès qu'il entend un bruit de flot et à ne remonter la piste que lorsque ce bruit cesse.

Le chameau de trait est plus pratique que les équidés ; son allure est plus lente, plus douce, et sa capacité de tirage deux fois plus élevée.

III. - Chameau de selle

L'étude de ce noble coursier ne nous retiendra pas longtemps ; d'abord on ne peut pas parler de « méhari » tunisien, car il a été toujours importé du Sud-Algérien à grands frais par l'armée, dans le but de former des groupes mobiles de police de frontières, de douaniers et de gardes-côtes, dans les territoires sablonneux du Sud. Puis depuis la fin de la dernière guerre, la « jeep » lui fait une sévère concurrence. Son avenir est plus sombre que celui du demi-sang des races équines du Midi de la France ; il tend même à disparaître de la Tunisie, car l'Armée n'achète plus que des chameaux de bât légers, et le cheptel du sud de notre pays est jugé largement satisfaisant.

LES PRODUITS

Lait :

La lactation dure 12 à 15 mois environ, et atteint presque deux ans si la femelle n'a pas été saillie. Les meilleures laitières sont les races du Sud, vivant en troupeaux libres. Une chamelle donne en moyenne 5 à 6 litres de lait par jour ; les races sédentaires n'en donnent que 1 à 2 litres seulement.

Ce lait est mousseux, très doux, avec un arrière goût un peu salé et une odeur sui generis plutôt forte. Il est un peu acide, léger, laxatif ; sa densité serait de 1040 ; le litre donne 13,5 gr. d'extrait sec, 50 gr. de crème, 250 gr. de lait caillé. D'après Cauvet, la composition du lait de chamelle serait la suivante :

Matières grasses : 36 gr. au litre
Matières azotées : 40 gr. au litre
Matières minérales : 1 gr. au litre
Lactose : 58 gr. au litre
Eau : 860 gr. au litre.

La crème est d'un blanc mât à reflet bleuté, d'un goût agréable, de consistance ferme et d'odeur moins prononcée que celle du lait.

Présurée elle donne un fromage onctueux très apprécié.

Le lait frais sert à l'alimentation du berger et des membres de la famille ; maintes fois le nomade se contente, en guise de repas, d'une écuelle de lait de chamelle et d'une poignée de dattes.

Ce lait est souvent réservé aux malades et aux adolescents ; il a la réputation de fortifier le squelette ; en effet il est très riche en phosphates de calcium.

Viande :

La chair du chameau est fréquemment consommée au sud du pays ; elle est savoureuse, et n'est pas dédaignée ailleurs ; la bourgeoisie tunisoise elle-même apprécie beaucoup la « Meloukhia » au chamelon. Les nomades la font confire et la conservent longtemps dans sa graisse.

Un chameau moyen donne 200 à 250 kg. de viande soit 45 à 50 % de son poids vif. Sa chair est plus claire que celle des bovins, mais la fibre musculaire est beaucoup plus grosse, et demande naturellement plus de temps pour la cuisson.

La graisse, surtout celle de la bosse, sert également pour la cuisine ; elle est figée par refroidissement, d'une grande blancheur, moins solide mais plus onctueuse que celle des autres ruminants.

L'abattage du chameau se fait comme de bien entendu selon les prescriptions de la loi musul-

mane : tout en prononçant la phrase rituelle : « Au Nom de Dieu, Le Clément, Le Miséricordieux », on devra sectionner la gorge et les deux groupes de vaisseaux sanguins collatéraux. Pour cela, on fait accroupir l'animal, on l'entrave des quatre membres, on le couche sur le côté ; un aide lui tire la tête en arrière, en la maintenant solidement, puis le boucher plante un couteau à lame assez longue à la base du cou et saigne le chameau comme nous venons de le dire sans toutefois sectionner l'axe cervical.

Peau et poils :

La peau est plus épaisse, plus solide que celle du bœuf ; tannée avec des écorces de chêne, ou de grenades séchées, elle donne un cuir souple, mais solide, qui sert à faire des savates et des récipients pour conserver des provisions telles que dattes, grains, farines, huile.

Le poil est plus ou moins long suivant les régions ; comme la laine il n'a pas de substance médullaire. Une toison donne environ 3 à 4 kg. de poils ; on l'utilise pour le tissage de vêtements, et surtout pour fabriquer des cordages, mélangé à quantité égale avec du poil de chèvre.

Crottins :

Les excréments du chameau sont de forme sphérique, consistants, gros comme des noix ; séchés et mélangés à du sable, ils sont utilisés comme fumier. On s'en sert surtout comme combustible, quand le bois fait défaut au Sahara.

Les nomades désignent souvent les crottins de chameau par le même substantif que les allumettes ordinaires : en effet il n'y a rien de tel pour faire prendre le feu, si le bois est humide.

***

Nous ne pourrons passer sous silence dans ce chapitre, le service rendu en cas d'urgence par l'eau emmagasinée dans les réservoirs gastriques du chameau. C'est un fait réel, mais en Tunisie les étapes que font les caravanes ne sont jamais assez longues pour que la soif pousse les chameliers à recourir à ce procédé.

ROLE ECONOMIQUE ET SOCIAL

La vie du bédouin et celle de son chameau sont étroitement liées ; c'est encore grâce au chameau que des dizaines de milliers d'êtres humains peuvent vivre aux confins du désert. Il est vrai que le rôle social du chameau en Tunisie est minime, mais son rôle économique demeure très important, par son travail, ses produits, sa valeur marchande. La richesse des bédouins se mesure encore par le nombre de têtes de chameaux qu'ils possèdent, et souvent la valeur des objets, des propriétés est évaluée en « unités chameaux ». Depuis des siècles, la dot des épouses, la réparation des dommages divers, les dons, le rachat du sang des victimes se règlent en chameaux.

D'autre part, si le mouvement caravanier n'a plus chez nous l'importance qu'il a encore en Tripolitaine, au Sud de l'Algérie par exemple, à cause du commerce transaharien avec le Soudan, il n'en demeure pas moins qu'au sud de notre pays, toutes sortes de marchandises sont transportées vers toutes les directions par de petites caravanes ; les chameliers Chaâmba viennent continuellement d'Algérie jusqu'au lit-

toral tunisien pour charger, soit pour leur propre compte, soit comme simples transporteurs, des céréales, des dattes, des tissus, du sucre, de l'huile et toutes sortes de denrées. Ni le maigre réseau des chemins de fer du Sud, dans sa conception actuelle, ni même les camions automobiles ne pourront se hasarder sur quelques centaines de kilomètres de sable. Ailleurs les bédouins préfèrent encore utiliser le chameau; ce n'est pas rapide, mais c'est tellement économique.

Que de familles, parmi ces pauvres gens, n'ont pour tout bien que leur maigre et unique chameau, leur tente et quelques ustensiles rudimentaires de cuisine. Leur misère est telle que leur vie est un éternel déplacement à la recherche de travail dans les fermes des régions mieux arrosées, où tous les membres de la famille, homme, femme, enfants, peinent sous un soleil de plomb, ou sous la pluie pour gagner tout juste de quoi apaiser leur faim.

Si le chameau partage souvent la misère de ses maîtres, il a également sa part dans leurs réjouissances ; la plus populaire d'entre elles et qui demeure encore, est la coutume qui consiste à transporter la nouvelle mariée à son nouveau foyer dans un somptueux palanquin, majestueusement porté par la chamelle la plus noble et la plus « digne » du troupeau.

Par une après-midi d'automne, saison de l'année où l'on est le moins pauvre en pays de cé-

réales, le cortège nuptial se prépare fiévreusement ; au milieu des chants, des cris, des détonations de fusils, on installe confortablement la mariée dans le palanquin en compagnie de sa demoiselle d'honneur, sa confidente, et d'une vieille dame, symbole de sagesse. Après la belle-mère la plus émue de la famille, aux dires de certains malins vieillards, c'est la chamelle ; parée d'une façon exceptionnelle, encadrée par toutes les jeunes filles de la tribu, la chamelle avance d'un pas sûr, plein de majesté, réglé sur le son du tambour ; la tête haute, elle se maintiendra dans cette attitude si digne, toute l'après-midi en attendant la fin de la fantasia avec un air détaché et hautain que ni le vacarme de la foule, ni les coups de fusils des cavaliers ne semblent affecter.

Statistiques.

Le cheptel camelin de Tunisie a très peu varié depuis plus d'un demi-siècle.

Les quelques diminutions de l'effectif correspondent souvent à des années de sécheresse, de disette. Des archives du service de la production animale de Tunisie nous relevons ce qui suit :

1896 : 131.000 chameaux
1929 : 155.842 »
1947 : 203.330 »
1949 : 149.688 »

Dans l'effectif recensé en 1949, 580 chameaux seulement sont entre les mains d'Européens.

Notons également que le prix du chameau oscille entre 30.000 et 40.000 francs et que la taxe d'Etat sur les camélidés est de :

46 fr. par tête pour les éleveurs Européens

50 fr. 60 par tête pour les éleveurs Tunisiens.

Cette taxe n'est dûe que pour les animaux adultes.

AMELIORATION

Seule l'amélioration de la production du chameau de selle a été tentée par le Gouvernement tunisien, dans les territoires militaires du Sud de 1922 à 1938.

— Les moyens mis en œuvre étaient :

1) L'entretien de méhara de pur-sang Targui

2) La surveillance de la monte

3) La tenue d'un Camel-Book

4) La distribution de primes d'encouragement.

Les demi-sangs de sexe mâle, nés de père Targui importé du Sahara Algérien, et de mère tunisienne, étaient souvent rachetés par l'armée ; les femelles par contre, peu vendues, étaient destinées à la reproduction.

Cet effort de la part de l'Administration aurait été louable, s'il n'était entaché à sa base par le choix irréfléchi de la race amélioratrice : « C'est un non sens — écrit un confrère militaire, dont la compétence en la matière reste encore inégalée — que d'introduire le méhari Targui dans le nord de l'Afrique du Nord, car il y a souvent de la mortalité dûe au non acclimatement de la race aux

pâturages de nos régions ; les méhara des Touaregs sont élevés au Soudan où la flore n'est pas salée, or en Afrique du Nord elle l'est. L'amélioration à faire devait être orientée dans le sens Chaâmbi d'Ouargla, où il y a de très bons animaux de bât et de selle adaptés à nos régions ».

D'ailleurs l'Administration s'est ressaisie par la suite et à remédié à cet échec en abandonnant la partie ; elle se contente actuellement de prendre des mesures générales de protection. C'est beaucoup plus sage, il faut l'avouer ; le chameau de Tunisie n'a pas besoin de la ligne séduisante du méhari, car c'est avant tout un animal de travail, très rustique et surtout très économique qu'il nous faut.

CONCLUSION

De cet essai, dans sa modestie, nous retenons quand même quelque chose : c'est l'importance du chameau dans l'économie de notre pays. Cet animal légendaire défend encore honorablement sa place, en un siècle dit atomique, et dans un pays situé à deux pas de l'Europe ; c'est qu'en effet, notre système agricole demeure, par endroits, archaïque, et aucun animal, aucune machine ne fournirait du travail à un prix de revient aussi bon marché que le chameau.

Nous ne voulons pas soutenir, par là, que les camélidés sont les animaux de travail les mieux adaptés à notre pays, bien au contraire, mais nous estimons qu'à la cadence actuelle du progrès agricole chez nous, le chameau est bien loin d'être remplacé.

D'ailleurs pour sauvegarder notre cheptel, un arrêté résidentiel en date du 9 janvier 1942 interdit l'abattage des chamelles de tout âge et des chameaux de moins de 15 ans, ainsi que l'exportation sans distinction d'âge et de sexe.

Vu : Le Directeur de l'Ecole Vétérinaire,
Rapporteur :
P. PONS

Vu : Le Président de la Thèse :
R. DELAS

Vu . Le Doyen :
LEFEBVRE

Vu et permis d'imprimer,

Toulouse, le 21 Novembre 1950,

LE RECTEUR,
Président du Conseil de l'Université

DOTTIN.

BIBLIOGRAPHIE

Textes français

Archives du service de la production animale de Tunisie

Boué (A). — Les chameaux de l'Ouest saharien. (*Revue Elev. et méd. vét. des pays tropicaux* 1948).

Cauvet (Ct). — Le chameau.

Curasson. — Le chameau et ses maladies.

Despois (J.) — La Tunisie.

Finbert (E.) — La vie du chameau.

Gauthier (E. P.) — La conquête du Sahara - Les siècles obscurs du Maghreb.

Geoffroy St-Hilaire (H.) — L'élevage dans l'Afrique du Nord.

Gonzalez (J. P.) — L'alimentation du dromadaire. (*Thèse Lyon* 1949).

Gsell (St). — Histoire ancienne de l'Afrique du Nord.

Julien. — Histoire de l'Afrique - Histoire de l'Afrique du Nord.

Lesbre. — Précis d'extérieur du cheval et des animaux domestiques.

Tissot (Ch.) — Géographie de la province romaine d'Afrique.

Textes Arabes

Abdulwahab (H. H.). — Histoire de la Tunisie.

Damiri. — La vie des animaux.

El Bekri. — Des routes et des royaumes (Géographie).

Ibn el Aouam. — Traité d'agriculture.

Ibn el Baitar. — Traité d'agriculture.

Ibn Sidah el Andoulsi. — Le livre des chameaux.

Idrissi. — Géographie.

Yakoubi. — Géographie : Le livre des Pays.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 9

HISTORIQUE 11

LE MILIEU 15

ETHNOLOGIE 19

I. *Le Chameau du Sahel* 19

II. *Le Chameau des Hauts-Plateaux* 20

(variétés) 22

III. *Le Chameau du Sud* 23

(variétés) 24

IV. *Le Chameau de Djerba* 25

ELEVAGE 27

Production 27

Appareillement 28

Le rut 28

La monte 30

La mise bas 32

Le jeune 32

Détermination de l'âge 33

Dressage 35
Alimentation 36
Abreuvement 38
Entretien 38
Exploitation 41
Chameau de bât 41
Chameau de trait 43
Chameau de selle 45
Les produits 47
Lait, viande 47 48
Peau, poil, crottins 49
Role économique et social 51
Statistiques 53
Amélioration 55
Conclusion 57
Bibliographie 59